

Conseil Communautaire

Délibération n°392024

Jeudi 28 mars 2024 – 18h00

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 034-243400520-20240411-392024-DE



L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mars à 18h00, le conseil de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle polyvalente à Saint-Sériès, sous la présidence de monsieur Pierre SOUJOL, Président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : MM. Loïc FATACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Pierre SOUJOL, Stéphane DALLE, Mme Paulette GOUGEON, M. Pascal CHABERT, Mme Catherine MOREL-SAVORNIN, MM. Stéphane ALIBERT, Laurent GRASSET, Mme Isabelle AUTIER, MM. Nouredine BENIATTOU, Cyril BARBATO, Mmes Danielle RAZIGADE, Julia PLANE, MM. Claude CHABERT, Fabrice FENOY, Mme Marie PELLET-LAPORTE, MM. Patrice SPEZIALE, Florian TEMPIER, David COULOMB, Francis GARNIER, Jean-Jacques ESTEBAN, Mme Dominique LONVIS, M. Yves QUESADA, Mme Joëlle RUIVO, MM. Christophe CALVET, Yves PERSON, Mmes Martine DUBAYLE CALBANO, Isabelle DE MONTGOLFIER, M. Jérôme BOISSON et Mme Cécile VASSE.

Absents Représentés : Mme Karine NADAL représentée par Loïc FATACCIOLI, M. Jean-Pierre BERTHET représenté par Jérôme BOISSON, Mme Véronique MICHEL représentée par Catherine MOREL-SAVORNIN, Mme Viviane BONFILS représentée par Pascal CHABERT, Mme Marie PAPAÏX représentée par Paulette GOUGEON, Mme Sylvie THOMAS représentée par Nouredine BENIATTOU, M. Michel GALKA représenté par Stéphane DALLE, M. Michel CRECHET représenté par Stéphane ALIBERT, Mme Annabelle DALLE représentée par Isabelle AUTIER, M. Norbert TINEL représenté par Laurent GRASSET, Mme Anne-Sophie DIAZ représentée par Florian TEMPIER, Mme Julie CROIN représentée par David COULOMB et M. Laurent AJASSE représenté par Joëlle RUIVO.

Absent excusé : Mme Nouria DERDOUR.

Secrétaire de séance : M. Yves PERSON.

Objet : Attribution du marché de fourniture de véhicules neufs (2024-AO-04)

Madame Martine Dubayle-Calbano, Vice-Présidente déléguée à la politique de solidarité territoriale, rappelle que la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo a lancé, le 26 janvier 2024, par publication d'un avis de marché sous le numéro 2024-AO-04 au JOUE, au BOAMP et sur le profil acheteur, un marché d'acquisition de véhicules neufs selon une procédure d'appel d'offres ouvert.

Les prestations dudit marché sont réparties en 7 lots spécifiques :

- Lot n°1 : un véhicule type particulier, essence, type berline (segment C), 5 places,
- Lot n°2 : un véhicule type particulier, essence, citadine polyvalente (segment B), 5 places,
- Lot n°3 : deux véhicules type particulier, électrique, citadine polyvalente (segment B), 5 places,
- Lot n°4 : un véhicule type utilitaire, moyen, diesel, 2/3 places,
- Lot n°5 : un véhicule type utilitaire, diesel (- de 3,5t) avec bras, ampliroll et caisson en rehausse aluminium, 2/3 places,
- Lot n°6 : un véhicule type utilitaire, moyen, diesel 2/3 places
- Lot n°7 : un véhicule type utilitaire, fourgon équipé d'un hayon de relevage arrière, diesel 2/3 places

A la date limite de réception des offres, fixée au 26 février 2024 à 12h00, 5 plis ont été reçus dans les délais.

Lors de la séance du 14 mars 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché de fourniture de véhicules neufs, aux entreprises suivantes :

- o TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°1 « un véhicule type particulier, essence, type berline (segment C), 5 places », pour un montant 18 719,68€ HT soit 22 463,61 € TTC ;
- o TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°2 « un véhicule type particulier, essence, citadine polyvalente (segment B), 5 places », pour un montant de 15 167,38 € HT soit 18 200,86 € TTC ;

- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°3 « deux véhicules type particulier, électrique, citadine polyvalente (segment B), 5 places », pour un montant de 44 349,77€ HT soit 53 219,72 € TTC (pour 2 véhicules) ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°4 « un véhicule type utilitaire, moyen, diesel, 2/3 places », pour un montant de 24 442,42€ HT soit 29 330,90 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°5 « un véhicule type utilitaire, diesel (- de 3,5t) avec bras, ampliroll et caisson en rehausse aluminium, 2/3 places », pour un montant de 49 624,05 € HT soit 59 548,86 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°6 « un véhicule type utilitaire, moyen, diesel 2/3 places », pour un montant de 23 019,23€ HT soit 27 623,08 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°7 « un véhicule type utilitaire, fourgon équipé d'un hayon de relevage arrière, diesel 2/3 places », pour un montant de 33 645,27€ HT soit 40 374,32 € TTC.

Il est précisé que chaque lot est conclu à compter de la date de notification jusqu'à la livraison des véhicules.

Monsieur le Président demande au conseil de se prononcer.

Où l'exposé de **Madame la Vice-Présidente** et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des votants, 2 abstentions (Mme Julia Plane et M. Claude Chabert) :

APPROUVE l'attribution du marché de fourniture de véhicules neufs (2024-AO-04), à compter de la date de notification pour chaque lot et jusqu'à la livraison des véhicules, aux entreprises suivantes :

- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°1 « un véhicule type particulier, essence, type berline (segment C), 5 places », pour un montant 18 719,68 € HT soit 22 463,61 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°2 « un véhicule type particulier, essence, citadine polyvalente (segment B), 5 places », pour un montant de 15 167,38 € HT soit 18 200,86 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°3 « deux véhicules type particulier, électrique, citadine polyvalente (segment B), 5 places », pour un montant de 44 349,77€ HT soit 53 219,72 € TTC (pour 2 véhicules) ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°4 « un véhicule type utilitaire, moyen, diesel, 2/3 places », pour un montant de 24 442,42 € HT soit 29 330,90 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°5 « un véhicule type utilitaire, diesel (- de 3,5t) avec bras, ampliroll et caisson en rehausse aluminium, 2/3 places », pour un montant de 49 624,05 € HT soit 59 548,86 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°6 « un véhicule type utilitaire, moyen, diesel 2/3 places », pour un montant de 23 019,23 € HT soit 27 623,08 € TTC ;
- TRESSOL CHABRIER Montpellier, pour le lot n°7 « un véhicule type utilitaire, fourgon équipé d'un hayon de relevage arrière, diesel 2/3 places », pour un montant de 33 645,27 € HT soit 40 374,32 € TTC ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture le 11/04/24
Publication du

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Pierre SOUJOL
Président de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Communauté d'Agglomération Lunel Agglo
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex